



Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB.1	Zone d'habitation 1	EDC.1	Zone d'activités économiques communales type 1
HAB.2	Zone d'habitation 2	SPEC.1	Zone spéciale - professions créatives
MIX.1	Zone mixte urbaine	SPEC.2	Zone spéciale - pôle multimodal
MIX.2	Zone mixte villageoise	SPEC.3	Zone spéciale - chemin de fer
MIX.3	Zone mixte rurale	SPEC.4	Zone spéciale - station de service
REP	Zone de bâtiments et d'équipements publics	JAR	Zone de jardins familiaux
REC.1	Zone de sport et de loisir « avec séjour »	PAP NQ / ZAD - Référence au Schéma directeur	
REC.2	Zone de sport et de loisir « sans séjour »	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	
Délimitation des différentes zones de sport et de loisir		COB max.	COB max.
		COB min.	COB min.
		COB DL	COB DL

Zone verte

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc public
FOR	Zone forestière (1)	VERD	Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur	Couloir pour projets routiers
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" - PAP NQ	Couloir pour projets de mobilité douce
Zone d'aménagement différé - ZAD	Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement construit"
Zone de servitude "urbanisation"	Construction à conserver (1)
(1) Servitude "urbanisation - cours d'eau"	Facès à conserver (1)
(2) Servitude "urbanisation - contournement"	Gabari d'une construction existante à préserver (1)
(3) Servitude "urbanisation - coulée verte"	Alignement d'une construction existante à préserver (1)
(4) Servitude "urbanisation - éléments naturels"	Mur et/ou clôture à conserver (1)
(5) Servitude "urbanisation - garage et stationnement"	Petit patrimoine à conserver (1)
(6) Servitude "urbanisation - couloir aérien pour hélicoptère"	Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement naturel et paysage"
(7) Servitude "urbanisation - intégration paysagère" type 1	Zone de bruit (1)
(8) Servitude "urbanisation - intégration paysagère" type 2	
(9) Servitude "urbanisation - parking à étages"	
(10) Servitude "urbanisation - place Marie-Adélaïde"	
(11) Servitude "urbanisation - zone non aedificandi"	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection du patrimoine culturel national
PDS Transports (PST)	Immeuble et objet bénéficiant des effets de classement comme patrimoine culturel national
Concorde multimodal Ettelbruck Clusack	Tronçons et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (1)
Intercommunalité N°13 - Intercommunalité 17 (1)	
PDS Paysages (PSP)	à la gestion de l'eau
Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)	Zone inondable - HQ10 (10)
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Zone inondable - HQ100 (10)
Zone protégée d'intérêt national à déclarer (1)	Zone inondable - HQ extrême (10)
Zone protégée communautaire - Habitats Naturels 2000 (1)	Zones de protection d'eau potable (ZPE) créées par règlement grand-ducal (11)

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotope protégé (niveau non exhaustif) (12)	Habitats d'espaces protégés (Art. 17) (niveau non exhaustif) (13)
Conduites électriques aériennes (1)	Cimetière
Lignes ferroviaires (1)	Courbes de niveau, équidistance 5 m (1)
Réseaux routiers et stationnements	Cours d'eau / Eaux stagnantes (1)
Limite de la commune	

- (1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numéroté (PCN), exercice 2018
- (2) Mairie de Ville d'Erpeldange et de Feulen
- (3) Administration du Cadastre et de la Topographie, Base de Données Topo-Cartographique (BD-LTC), 2015
- (4) Inventaire patrimoine 188, Zeyen-Baummann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, mars 2019
- (5) ASDU/Environnement, Cartographie du bruit, 2016 / Route principale et Rue (LDEN) à 65dBA
- (6) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 relatif aux plans directeurs sectoriels « paysage » et « transports »
- (7) Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Administration de la Nature et des Forêts, octobre 2020
- (8) ZPN à déclarer - Zones proposées par le 2ème Plan national pour la Protection de la nature (PNPN) de 2017
- (9) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement, Zones Natura 2000 - Directive Habitats, 2015
- (10) Institut national pour le patrimoine architectural - INPA, Plan des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale listé au 27 février 2023
- (11) Arrêté du 14/03/2019 relatif aux zones de protection d'eau potable (ZPE) créées par règlement grand-ducal
- (12) Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Inventaire des biotopes protégés, octobre 2020
- (13) Arrêté du 14/03/2019 relatif aux zones de protection autour des captages d'eau souterraine
- (14) Carroyages et Crochets réalisés sur les pentes des communes d'Ettelbruck et Feulen
- (15) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17, article 13
- (16) Carte des biotopes protégés, Ministère de l'Environnement, du Climat et des Infrastructures, 2018
- (17) Les biotopes de l'agglomération, Zeyen-Baummann, 2008
- (18) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et/ou de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Ville d'Ettelbruck
1 Place de l'Hôtel de Ville
L-9087 Ettelbruck

Ettelbréck

Plan d'aménagement général (PAG)

→ Plan d'ensemble
avec le découpage des plans à l'échelle 1:2.500

N°	Voies Duf & Warken	20.02.2016	MC/01/2016
1	Rue Pierre Beck et Vor dem Dorf à Warken	16.06.2014	MC/05/2013
2	Rue Grand-Ouvrière, Amélie-Charlotte et Rue de l'École Agricole à Ettelbruck	26.03.2008	MC/09/2005
3	Rue André-Jean-Frès à Ettelbruck	22.01.2008	MC/08/2005
4	Rue Grand-Ouvrière, Amélie-Charlotte à Ettelbruck	15.01.2008	MC/09/2005
5	Rue de Bourscheid à Warken	27.06.2013	MC/02/2012
6	Rue Dicks à Ettelbruck	12.04.2014	MC/04/2013
7	Rue Tony Schieren à Ettelbruck	22.06.2013	MC/01/2012
8	Rue Michel Weber à Ettelbruck	22.06.2013	MC/01/2012

Modifications particulières: Modifications des Voies d'Alfred à Ettelbruck

Vote du conseil communal en septembre 2021
Approbation définitive de la Ministre de l'Intérieur le 15 décembre 2021, réf.: 16C/100/2020
Arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable le 18 novembre 2021, réf.: 86563/PP-mb

Plan coordonné
Plan N° 03

Echelle 1:10.000
Mars 2026

ZB ZEYEN BAUMANN

Zeyen+Baumann sàrl
36, rue des Prés
L-2349 Luxembourg

T +352 33 02 04
secretariat@zeyenbaumann.lu
www.zeyenbaumann.lu

Zeyen + Baumann aménagement-urbanisme

ETT_PAG_PLU_ESPLAN.COORDONNE_2026.03.DWG - 15.04.2026 - Echelle 1:10.000